

À Paris, le 6 février 2019

COMMUNIQUÉ

Le ministère de la culture en accord avec l'ensemble des tutelles a décidé de prolonger le délai d'ouverture des candidatures à la direction du Théâtre National Populaire, Centre dramatique national de Villeurbanne, au regard du très faible nombre de candidatures féminines reçues.

En suivant les préconisations du Haut Commissariat à l'Égalité, les pouvoirs publics assument ainsi concrètement une ligne politique promouvant l'égalité et la représentation de toutes et de tous dans ces outils de la république et de la décentralisation que sont les Centres dramatiques nationaux.

En cette période où les femmes, 13 ans après le premier rapport Reine Prat qui pointait les inégalités effarantes dans tous les secteurs de l'art et de la culture, continuent à subir des injustices et des iniquités liées à leur genre, comme d'autres de par leurs origines ou parcours différents, cette prorogation est un geste symboliquement fort qui met en avant le souci premier de la démocratie.

Cette décision n'amointrit en rien la valeur des premières candidatures reçues pour la direction d'un des Centres dramatiques nationaux les plus emblématiques de notre pays, mais elle met en évidence le chemin qu'il reste à parcourir pour que celles et ceux qui s'en sentiraient a priori exclu.e.s puissent se permettre d'envisager, en toute légitimité, une candidature à la direction de ces maisons.

Quel qu'en soit le résultat, nous souhaitons que cette décision ouvre, au présent et à l'avenir, une transformation de fond des fonctionnements du milieu du spectacle vivant, et plus largement des secteurs artistiques et culturels, à tous les niveaux, et une prise en compte réelle et concrète des parcours et talents de toutes et tous au sein de ces secteurs et au-delà.

Robin Renucci,
Président de l'ACDN